



## PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 19 h 00.

### Sont présents :

Monsieur Vincent Desrochers, maire  
Monsieur Lawrence Hall, conseiller  
Monsieur Frédéric Flibotte, conseiller  
Monsieur Marco Rousseau, conseiller  
Madame Chantal Desharnais, conseillère  
Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller  
Monsieur Gilles Fortier, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,  
Monsieur Vincent Desrochers

### Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 239 N.S. relatif à la rémunération du personnel électoral et référendaire
5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné
6. Levée de l'assemblée.

### **1. Ouverture de la séance**

---

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h.

### **2. Renonciation de l'avis de convocation**

---

**2021-09-250**

Considérant l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Lawrence Hall,  
appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

**DE** renoncer à cet avis de convocation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

---

2021-09-251

Sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Chantal Desharnais;

Il est résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 239 N.S. relatif à la rémunération du personnel électoral et référendaire**

---

Avis de motion est donné par le conseiller Frédéric Flibotte d'un dépôt de projet de règlement ayant pour objet la rémunération du personnel électoral et référendaire

Le projet de règlement numéro 239 N.S. est déposé par le conseiller Frédéric Flibotte et des copies sont disponibles aux citoyens pour consultation.

### **5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné**

---

### **6. Levée de l'assemblée**

---

2021-09-252

Sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

**QUE** la séance soit levée à 19 h 06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Vincent Desrochers,  
Maire

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière